

comme le prétend Charlevoix dans son histoire de la Nouvelle-France. Il ne me fut pas difficile, en suivant attentivement le texte du second voyage de Jacques Cartier, tel que nous le donne Lescarbot, de prouver, jusqu'à l'évidence, que ce navigateur Malouin avait réellement passé l'hiver à la rivière Saint-Charles, et non à celle qui porte aujourd'hui le nom de Jacques Cartier ; et je crois que depuis ma dissertation il n'est resté en ce pays aucun doute sur ce sujet. Il est bien vrai que je n'ai pas cherché l'endroit particulier où Cartier a hiverné, mais mon sujet ne l'exigeait pas alors.

Vers la fin de l'été de l'année 1835, j'appris que quelques messieurs de cette ville avaient exploré l'embouchure de la rivière Saint-Charles afin de déterminer positivement l'endroit où Cartier avait hiverné pendant son second voyage en Canada ; je lus l'inscription suivante sur une plaque de cuivre fixée sur une croix de bois. Cette croix est plantée au sud-est de la vaste cour située au devant de l'hôpital de marine de Québec :

“ Erigée le 15 septembre 1835, en mémoire du débarquement du célèbre navigateur Jacques Cartier, natif de Saint-Malo, le jour de l'exaltation de la sainte Croix, le 14 septembre, A. D. MDXXXV.”

Lorsque je vis cette inscription, je regrettai de n'avoir pas eu l'occasion de communiquer aux explorateurs du local occupé par les vaisseaux de Jacques Cartier pendant son hivernage à la rivière Saint-Charles, mes idées relatives à cet objet, avant qu'ils eussent fait planter leur croix. Comme c'est moi qui, au sujet du canon de bronze précité, ai tiré cette question de la poussière des bibliothèques, et que j'étais vivement impressionné par l'étude spéciale que j'avais faite du second voyage de Cartier, il me semblait que ce n'était que quelque part au nord-ouest de l'embouchure de la rivière Saint-Charles, vers le nord de la presqu'île sur laquelle est bâti l'Hôpital de Marine et de l'autre côté de cette rivière, que l'on devait fixer ce local. Je ne prétends pas diminuer en aucune manière quelconque le mérite de M. Hamel pour sa découverte des débris de la *Petite Hermine*, tout au contraire je crois qu'il a bien mérité de la science en général pour toutes les peines qu'il a prises afin de constater l'identité de l'objet de ses recherches archéologiques et particulièrement pour s'être mis en correspondance avec M. le maire de Saint-Malo, dont il a obtenu des renseignements précieux pour nous. Mais